



Cycle DPO sur la protection des données personnelles dans le domaine de la santé



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les évolutions de la réglementation sur la protection des données personnelles, les spécificités du secteur de la santé
- Appréhender et comprendre les obligations du responsable de traitement et du sous-traitant
- Comprendre le rôle du DPO et de ses missions, avec des cas pratiques et mises en situation



COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser la réglementation sur la protection des données personnelles dans la santé
- Maîtriser les outils permettant la mise en conformité avec la réglementation
- Répondre aux exigences de compétences et de savoir-faire du DPO en vue de présenter la certification



PRÉREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire



PUBLIC

- Responsable de traitement
- Délégué à la protection des données
- Toute personne concernée par le traitement des données personnelles

PROGRAMME

1. Règlementation générale sur la protection des données

- Définitions
- Principes fondamentaux applicables aux traitements des données personnelles
- Conditions de licéité du traitement
- Dispositions spécifiques à certaines données
- Droits des personnes concernées

2. Responsable de traitement et sous-traitant

- Responsable du traitement
- Sous-traitant
- Hébergement des données de santé
- Sécurisation des données

3. Autorités de contrôle

- La CNIL
- Coopération avec les autorités de contrôle européennes
- Contrôles de la CNIL
- Sanctions
- Anticiper un contrôle

DATES 2025

13-14-20-27 & 28
MARS
02-03-09-16 & 17
OCTOBRE

DURÉE

5 JOURS

TARIF

*5 000€ HT
PAR
PARTICIPANT

* À partir de 3 participants du même organisme : 900 € HT / participant / jour

4. Rôle du DPO

- Désignation et fin de mission du DPO
- Fonctions et missions du DPO
- Rôle du DPO dans la tenue du registre, dans l'étude des risques
- Connaissances spécifiques du secteur

5. Outils du DPO pour assurer la conformité

- Documentation
 - Procédures/audits
 - Registre des activités de traitements
 - Analyse d'impact, cas pratiques
- Possibilité de présentation à l'examen de certification DPO sur demande